

THEME III

Chapitre 1. L'EMPIRE ROMAIN

Apports pour une Mise en partage :

Un nouveau système politique, l'Empire

En 27 avant J.-C., Octave est à la tête d'un nouveau régime politique : l'Empire.

Il reçoit le titre d'Auguste. Il a presque tous les pouvoirs.:

Différentes dynasties se succèdent à Auguste.

Les empereurs sont désignés par hérédité puis pour leurs qualités.

Les empereurs accroissent peu à peu leurs pouvoirs aux dépens du Sénat en s'appuyant sur des fonctionnaires compétents et loyaux.

La paix romaine et l'Empire

L'Empire romain est protégé par une armée puissante composée d'une trentaine de légions.

Des fortifications sont installées tout au long des limes, des frontières.

Cette organisation permet d'avoir un Empire en paix.

Des voies romaines sont construites pour faciliter les déplacements des hommes et des marchandises.

Le commerce est florissant.

THEME III

Chapitre 1. L'EMPIRE ROMAIN

Apports pour une Mise en partage :

Rome, capitale de l'Empire

Rome, « l'Urbs » est la capitale de l'Empire.

C'est une ville gigantesque.

On y trouve des palais impériaux : des forums à leur gloire et des arcs de triomphe en souvenir de leurs succès militaires.

On y découvre aussi d'une centaine de temples pour la religion et de nombreux monuments pour les loisirs des Romains.

On se rend aux thermes ; on peut assister à de nombreux jeux...

La romanisation des villes

Partout où ils s'imposent, les Romains créent de nouvelles villes sous forme géométrique.

On y construit des monuments à l'image de ceux de Rome ; on adopte le mode de vie et la religion des Romains et on parle le latin.

Il s'agit de la romanisation des provinces.

La citoyenneté romaine se répand progressivement mais lentement aux cités romanisées.

En 212 après J.-C., l'empereur Caracalla donne la citoyenneté romaine à tous les pérégrins de l'Empire.